

Chers parents,

Voici **le nouveau schéma d'organisation** applicable dès **lundi 02 novembre 2020**. Il pourra être modifié en fonction de l'évolution de la situation. Il a été élaboré à partir des recommandations du ministère de l'Éducation nationale (protocole sanitaire renforcé mis à jour en octobre 2020) et en concertation avec Monsieur Anceau, Maire de Saint-Roch, Mme Destouches, Mme Perrotin chargés de la commission des affaires scolaires et l'équipe enseignante et soumis à Mr Zeyringer, Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Joué-lès-Tours.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer que vous avez pris connaissance de ces informations en utilisant la messagerie de la classe de votre enfant :

Classe 2 : M. MAYON ce.0370325c-c2@ac-orleans-tours.fr
Classe 1 : Mme LELARGE ce.0370325c-c1@ac-orleans-tours.fr
Classe 4 : Mme HERSARD ce.0370325c-c4@ac-orleans-tours.fr
Classe 5 : Mme GILBERT ce.0370325c-c5@ac-orleans-tours.fr
Classe 6 : Mme LE RESTE ce.0370325c-c3@ac-orleans-tours.fr
Classe 7 : Mme CALDEIRA ce.0370325c-c6@ac-orleans-tours.fr

Bien à vous.

L'équipe enseignante (vendredi 30 octobre 2020)

Nous avons indiqué en rouge les modifications apportées au protocole précédent.

Accès à l'école et aux classes (affichage sur les portes d'accès, repères de circulation dans le couloir maternelle)	<p>Entrées du matin et de l'après-midi</p> <p><u>côté garderie</u> : classes PS/MS, GS/CP et CP/CE1 : Au fur et à mesure de leur arrivée, les élèves sont confiés aux personnes chargées de l'accueil qui les mèneront dans leur salle de classe respective où les attendra leur enseignant. Les parents ou accompagnateurs ne sont pas autorisés à rentrer dans l'établissement (y compris ceux des PS).</p> <p><u>Entrée côté élémentaire classes CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2</u> : Au fur et à mesure de leur arrivée, les élèves sont guidés par la personne chargée de l'accueil jusqu'à l'entrée du bâtiment propre à chaque classe où les enseignants les attendent.</p> <p>Durant l'accueil, les différentes portes d'accès sont maintenues ouvertes, elles sont refermées une fois tous les élèves rentrés.</p> <p>Sorties :</p> <p><u>Pour les classes de PS-MS, GS-CP et CP-CE1</u> : Les élèves accompagnés de leur enseignant respectif sortent côté garderie. La sécurité est assurée par l'employé communal AVSP.</p> <p><u>Pour les classes CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2</u> : La sortie se fait côté élémentaire. Toutefois les enseignants accompagnent leurs élèves à l'entrée de l'école (côté garderie).</p> <p>.</p> <p>ATTENTION : TOUS LES PARENTS (y compris ceux qui ont des enfants scolarisés en CE2, CM1, CM2)</p>
---	---

	doivent attendre rue de la Baratterie. Pour des raisons de sécurité (plan vigipirate), le stationnement des véhicules devant l'école et côté « rue des Pinsons » est interdit. Le port du masque est obligatoire dès les abords de l'école. Merci de respecter la distanciation physique de 1 m.
Horaires de l'école	08 h 30 – 12 h 00 et 14 h 00 – 16 h 30 (ouverture des portes dès 08 h 20 et 13 h 50) selon l'organisation précisée sur le plan (cf annexe 1). Cas particuliers groupe maternelle : entre 08 h 20 et 08 h 30 : les élèves de GS/CP et de CP/CE1 ; à 08 h 30 : les élèves de PS/MS. Il est impératif de respecter ces horaires (même dans le cas de fratrie).
Horaires de garderie	Le matin de 07 h 15 à 08 h 20 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30
Sanitaires	<u>Côté maternelle</u> (2 sanitaires) : un dévolu à la classe de GS-CP, l'autre à la classe de PS-MS. <u>Côté élémentaire</u> : un sanitaire fille et un garçon seront attribués à la classe de CP/CE1 , les autres classes se partageront les autres sanitaires. Chaque salle de classe bénéficie d'un point d'eau. Du savon et des serviettes jetables seront mis à disposition. Il est conseillé que chaque élève d'élémentaire amène son propre gel hydroalcoolique.
Récréations	Deux récréations décalées le matin et l'après-midi 10 h 00 : Classes PS/MS, GS/CP, CP/CE1 10 h 15 : Classes CE1/CE2, CE2/CM1, CM2 . Les élèves de maternelle ont un espace réservé dans la cour à partir de 10 h 15, afin d'éviter les brassages entre les groupes. 15 h 00 : Classes CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2 15 h 15 : Classes : CP/CE1, PS/MS, GS/CP (récréation de 30 minutes pour les élèves de maternelle) Utilisation possible des structures de jeux (toboggan...) selon un planning à la journée.
Gestion de la demi-pension	Deux services de restauration : 12 h 00 et 12 h 45. Deux salles de restauration : cantine et salle des fêtes

Classes maternelles	Pas de mesure particulière (en dehors du port de masque pour les adultes et le lavage de mains)
Classes élémentaires	Distanciation entre les tables – lavage des mains – port du masque pour les adultes et les élèves (les masques sont fournis par les parents à raison de deux par jour. Merci de prévoir en plus une réserve de deux masques dans une pochette plastique zippée marquée au nom de l'enfant qui restera dans son casier).
Personnel	Port du masque obligatoire pour tous les adultes de l'école – lavage des mains - distanciation
Gestion des gestes barrières	Le lavage des mains (selon le protocole sanitaire), à savoir, a minima : <ul style="list-style-type: none"> - à l'arrivée dans l'école - avant de rentrer en classe et d'en sortir notamment sur les temps de récréation - après être allé aux toilettes - après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué - avant et après chaque repas. - le soir dès l'arrivée au domicile.
Nettoyage/désinfection/ ventilation des locaux	Ménage assuré en fin de journée (lavage et désinfection) pour les sols et grandes surfaces. Surfaces fréquemment touchées désinfectées plusieurs fois par jour. Structures extérieures non utilisées pendant 12 heures. Matériel collectif désinfecté une fois par jour minimum. Les salles seront aérées à différents moments de la journée (avant la classe, pendant les récréations et la pause méridienne, après la classe) au moins 15 minutes toutes les deux heures.
Cas suspect ou avéré	En cas de problème, en attendant l'arrivée des parents, les élèves sont isolés (une pièce côté maternelle, une autre côté élémentaire). Un masque de protection leur est donné (pour les élèves de maternelle).
Information, communication	Les enseignants réviseront les gestes barrières avec leurs élèves. Les familles seront informées régulièrement de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, site de l'école, courriels). Zones spécifiques « informations Covid-19 » sur les vitres de la garderie et celles de la BCD. Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent la directrice (02 47 56 75 62).